#### Procès-verbal

Session d=ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 27 juin 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Claude Morin, Denise Dubois, Dianne Duchesne, Rock Morin et Éric Poiré. Était également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard.

Absents: Louis Dessureault, Yvan Verville et Rolande Cloutier-Rossignol.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

## 2005-06-101 2. <u>ADOPTION DE L=ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE: L=ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance:
- 2. Lecture et adoption de l=ordre du jour;
- 3. Approbation des comptes à payer :
  - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
    - Au montant de 78 160,89 \$;
  - b) Liste préliminaire à l=émission des chèques :
    - Au montant de 20 714,75 \$;
- 4. Période de questions;
- 5. Contrat de forage du puits;
- 6. Carte de crédit Visa-Affaires;
- 7. Formation d'un comité d'analyse du projet « Fortin Les Berges »;
- 8. Rapport des comités;
- 9. Questions diverses:
  - a) Centre récréatif;
  - b) Taxes d'essence;
- 10. Information du directeur général;
- 11. Période de questions;
- 12. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l=ordre du jour.

Adoptée à l=unanimité.

Les points 8, 9a), 9b) et 10 n=ont été que discutés aucune décision ne s=y rattache.

## **2005-06-102** 3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
  - Au montant de 78 160,89 \$;
- b) Liste préliminaire à l=émission des chèques :
  - Au montant de 20 714,75 \$;

Adoptée à l=unanimité.

## 4. <u>Période de questions</u>

Le contribuable, Michel Plourde s'informe sur les transitions du chemin au Rang 2.

# **2005-06-103** 5. **CONTRAT DE FORAGE DE PUITS**

Soumission reçue:

Les Puits Aubin 26 743,32 \$ (taxes incluses)

Il est proposé le conseiller Claude Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE: La Ville de Macamic octroie la première partie du contrat de forage de puits à l'usine de filtration à Les Puits Aubin au coût de 26 743,32 taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

## 2005-06-104 6. CARTE DE CRÉDIT VISA-AFFAIRES

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE: La municipalité adhère au Service de cartes Affaires Visa Desjardins, que Joëlle Rancourt, Nicole Bouffard, Denis Bédard et Richard Michaud soient par la présente autorisés à signer la convention et les documents s'y rattachant.

QUE : La municipalité émet à Joëlle Rancourt, Nicole Bouffard, Denis Bédard et Richard Michaud une carte Visa Affaires à chacun.

Adoptée à l=unanimité.

# 2005-06-105 7. FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE DU PROJET «FORTIN – LES BERGES »

Sur recommandation du directeur général, monsieur Denis Bédard :

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU': Un comité de travail et de recommandations au conseil municipal soit formé dans ce dossier;

QUE: Les personnes qui le composeront seront le maire, Daniel Rancourt, les conseillers Éric Poiré et Claude Morin, le président de la Corporation de développement, Yvon Gagné, son vice-président, Jean Ouellet et Nicole Bouffard, secrétaire-trésorière adjointe, madame Bouffard ayant également le droit de parole en tant que membre et secrétaire du comité.

Adoptée à l'unanimité.

## 11. Période de question

Aucune question

# **2005-06-106** 12. LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

L=ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 35.

ADOPTÉ.	
Denis Bédard Directeur général et secrétaire-trésorier	Daniel Rancourt Maire